

1 - Demande de son propre dossier médical :

- Formulaire de demande de dossier médical à télécharger sur le site internet du Centre hospitalier de Roanne** ou **un courrier signé** par le patient à adresser :
Service des relations avec les usagers - 28 rue de Charlieu - 42300 ROANNE
- Photocopie de votre **carte d'identité recto et verso en cours de validité**

2 - Demande du dossier médical de son enfant mineur :

- Formulaire de demande de dossier médical à télécharger sur le site internet du Centre hospitalier de Roanne** ou **un courrier signé** par le patient à adresser :
Service des relations avec les usagers - 28 rue de Charlieu - 42300 ROANNE
- Copie de la **carte d'identité des 2 parents recto et verso en cours de validité**
- Copie du **livret de famille** (toutes les pages jusqu'à l'enfant concerné)
- Copie d'une pièce d'identité de l'enfant (facultatif)
- ATTENTION si demande faite par un seul des parents : Justificatif de l'autorité parentale** unique du parent demandeur joint au courrier signé du parent demandeur (Nécessité de la pièce d'identité du seul parent demandeur)

3 - Demande du dossier médical d'un parent décédé :

- Formulaire de demande de dossier médical à télécharger sur le site internet du Centre hospitalier de Roanne** ou **un courrier signé** par le patient à adresser :
Service des relations avec les usagers - 28 rue de Charlieu - 42300 ROANNE
- Copie de **votre carte nationale d'identité en cours de validité**
- Copie du **livret de famille (parents et enfants)** ou **acte notarié** prouvant votre qualité d'ayant-droit.
- Copie de la **carte d'identité du défunt**
- Copie de l'**acte de décès**

4 - Demande du dossier médical d'une personne sous tutelle :

- Courrier motivé et signé à adresser :**
Service des relations avec les usagers - 28 rue de Charlieu - 42300 ROANNE
- Copie de la **carte d'identité du tuteur recto et verso en cours de validité**
- Copie de la **carte d'identité de la personne sous tutelle recto et verso en cours de validité**
- Copie du **jugement de tutelle**

Les dossiers médicaux peuvent être consultés sur place en présence du médecin praticien hospitalier ou du médecin médiateur.

Toutes les photocopies de documents (papier ou radio) sont facturées, que ce soit à l'occasion d'une consultation du dossier médical, ou lors de l'envoi de celui-ci. Les frais d'envoi sont à votre charge. (copie papier : 0,20 € - CD radiographie : 3€ DVD Radiographie 3.12€ + frais d'envoi en LRAR)